



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 16 mars 2023

Conseillers municipaux en exercice : 29

Le Conseil municipal, convoqué le 9 mars 2023, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville – 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h05 et levée à 22h17.

**Etaient présents** : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Morgan PERRIN, M. Stéphane LESCURE, Mme Morgane OUDOT, M. Bruno DIRAND, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Didier MOULIN, Mme Marie-Hélène BALLEE, M. Noël PERROT, Mme Colette LOMBARD, M. Éric GIRAUD, Mme Patricia LIME VIEILLE, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, M. Dominique ROUX, M. Guy BRUCHON.

**Etaient absents** : Mme Dominique GUILLEUX, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bernard LAPOIRE, Mme Josiane CHAUVIN, M. Florent MANZONI, Mme Martine CART-GRANDJEAN, Mme Martine COLLETTE, M. Didier DUMONT.

**Secrétaire de séance** : M. Bruno DIRAND

**Procurations de vote** :

**Mandant/Mandataire** : D. GUILLEUX/H. PROST-TOURNIER ; G. JOBERT/M. PERRIN ; B. LAPOIRE/P. BENOIT ; F. MANZONI/S. LESCURE ; M. COLLETTE/E. GIRAUD ; D. DUMONT/S. KURT.

---

### Jumelage – Demande de participation financière

Monsieur Andréas FELCHLE, Maire de Maulbronn - ville jumelée avec Valdahon – a décidé de quitter prochainement ses fonctions.

Afin de saluer ses années d'investissement en matière de jumelage, le comité de jumelage propose de lui offrir un cadeau de départ.

Ce cadeau est un séjour touristique en week-end à Dole, à l'hôtel restaurant La Chaumière, pour un montant de 800.00€.

Le comité de jumelage sollicite la participation de la commune de Valdahon à la prise en charge de ce cadeau de départ, à hauteur de 400.00€, le solde étant pris en charge par eux-mêmes.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire ou son représentant à régler cette facture à l'Hôtel Restaurant La Chaumière à Dole, pour un montant maximum de 400.00 €, les crédits nécessaires étant inscrits au budget.

**Rapport adopté à l'unanimité :**

**Pour : 27**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Sylvie LE HIR

Affiché à la Mairie de Valdahon le :  
17/03/2023

